

ANNEXE 6 : CONTENU DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature devra notamment comprendre les éléments suivants :

- Présentation du porteur de projet
- Présentation du territoire/bassin de vie retenu
- Description du projet :
 - Exposé du contexte local et des besoins identifiés
 - Les objectifs du projet
 - Les jours d'ouverture du service
 - Les moyens logistiques : locaux, véhicules, matériel
 - Les actions mises en œuvre
 - Les bénéficiaires
 - Le calendrier de mise en œuvre
 - Les moyens humains et matériels nécessaires
 - Les modalités d'évaluation et de suivi de dispositif
 - Le tableau des effectifs en ETP par qualification et emploi
 - Le planning type de la semaine
- Les modalités de coordination entre les acteurs du territoire
- Un dossier financier.